

✓ **Scolarité primaire : Cours Didascalies : fin cycle 2 et premières années du cycle 3 (CE2 au CM2) :**

Revenu fiscal de référence	Total	Réservation	Paiement Août	Mensualités sept-juin
< 19 000	4650	170	480	400
19 001 - 24 000	4750	170	480	410
24 001 - 30 000	4900	170	480	425
30 001 - 36 000	5000	170	480	435
36 001 - 48 000	5200	170	480	455
48 001 - 60 000	5400	170	480	475
> 60 000	5600	170	480	495

* il est demandé aux couples non mariés, séparés ou divorcés, de considérer l'ensemble des revenus dont dispose le couple parental.

✓ **Coworking et coaching (par un professeur référent) : l'Escale des Môm pour les élèves de la 6^{ème} au post-bac :**

Escale des Môm	Total	Réservation	Paiement Août	Mensualités sept-juin accueil	Mensualités sept-juin coaching
Temps plein	3150	170	230		275
Temps plein remise à niveau	3500	170	230		310
Coaching 1/2 journée	500			36	50
Coaching 5 x 1/2 journée	2350	170	230	140	195
Coaching Journée	1070	170		65	90
Coaching 2 Journées	1950	170	230		155
Coaching 3 journées	2850	170	230		245

- A l'inscription, un versement de 170 € permet de réserver la place, même en cours d'année (compris dans le prix).
- Un premier versement (virement) des frais de scolarité (480 €) ou de coworking (230 €) début août.
- Les règlements mensuels suivants seront réalisés par virements bancaires en début de chaque mois.

Les places étant limitées, l'inscription de votre enfant correspond à un engagement réciproque pour l'année scolaire en cours. Les sommes prélevées ne seront en aucun cas restituées. En cas de mutation au cours de l'année, vous devez nous prévenir au plus tard 1 mois avant la date effective. En cas de déménagement, un préavis de 3 mois vous sera demandé. En cas de désistement après la date de rentrée scolaire, sans raison médicale avérée, l'année de scolarité restera due.

Etant une association loi 1901 à but non lucratif, sur les montants annoncés, une partie correspond à votre cotisation :

Cotisation membre temporaire : 10 € par jour, (appliquée pour une présence d'une 1/2 journée à 1 journée par semaine)
360 € l'année

Cotisation membre adhérent : 750 euros l'année (appliquée pour toute fréquentation plus importante)

Si vous souhaitez devenir membre bienfaiteur : la cotisation est de minimum 1000 euros l'année, hors frais de services.